**Exercice de révision – Consolidation du lexique.**

Prélevez dans ce nuage de mots 5 mots et proposez pour chacun une définition accompagnée d’exemples.

Voir le cours.

**Exercice de révision – Rédiger une introduction.**

Voici 3 introductions sur le sujet : « Les citoyens dans les démocraties de l’Antiquité à nos jours. »

Aide ton professeur à corriger en critiquant les 3 introductions. Pour chacune trouve les points positifs et les points à améliorer ou les erreurs à corriger.

Si tu veux tu peux essayer de réfléchir au sujet et de proposer ton introduction.

Depuis toujours les Hommes ont cherché un mode de gouvernement idéal. La démocratie est un régime politique dans lequel la communauté des citoyens est souveraine. Elle a été inventée par les grecs au Vème siècle et a été appliquée tout au long de l’histoire jusqu’à nos jours.

Nous verrons dans un premier temps la démocratie à Athènes puis la démocratie américaine et enfin la démocratie en France actuellement. Cela afin de répondre à la problématique comment les citoyens agissent-ils dans la démocratie de l’Antiquité à nos jours.

A

Points positifs :

* Il y a une définition de la démocratie
* Il y a un bornage chronologique
* Il y a les 3 éléments : définition du sujet/problématique/annonce du plan

Points négatifs :

* Accroche trop vague … ne **JAMAIS** commencer par « de tout temps !
* Vème siècle **av. J-C**
* La problématique est après l’annonce du plan et est très vague.
* Le plan n’en n’est pas un puisque l’élève va traiter de 3 exemples distincts.

Qui dit démocratie dit citoyens. Quelle est la définition du citoyen dans les démocraties depuis l’Antiquité ? Quels sont ses pouvoirs ? son rôle et son implication dans la vie politique ?

La démocratie a été inventée à Athènes au Vème siècle av J-C, la citoyenneté était alors bien plus limitée que maintenant. A l’époque moderne et contemporaine des philosophes et des hommes politiques redéfinirent la démocratie. Actuellement les débats sont nombreux. Nous verrons donc dans un plan chronologique comment les citoyens agissent ils dans une démocratie de l’Antiquité à nos jours.

B

Points positifs :

* Une problématique voire même plusieurs …on se croirait en philo 😉
* Il y a un bornage chronologique

Points négatifs :

* Accroche trop « parlée » : qui dit démocratie dit citoyen !
* La démocratie n’est pas définie
* Pas de plan : on sait juste que c’est chronologique.

Abraham Lincoln a défini la démocratie au XIXème siècle comme « le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple ». En effet la démocratie est un régime politique dans lequel la communauté des citoyens est souveraine. Cependant la définition de citoyen a évolué au cours des siècles ainsi que celle de démocratie.

Nous allons donc poser cette problématique : qui sont les citoyens dans les démocraties de l’Antiquité à nos jours ?

Nous étudierons qui sont les citoyens dans plusieurs exemples puis nous conclurons.

C

Points positifs :

* Il y a une citation en accroche (et l’élève se souvient du nom de l’auteur !)
* Il y a les 3 éléments : définition du sujet/problématique/annonce du plan

Points négatifs :

* La définition est rapide et il n’y a pas de bornage chronologique juste l’idée d’une évolution.
* Le plan est vague : « plusieurs exemples ». Ce n’est pas une annonce de plan.
* Et nous conclurons (évidemment comme vous débarrassez la table après le repas …. C’est une évidence, pas la peine de le dire !)

**Exercice de révision – Extraire des informations d’un document.**

*En France, au lendemain de la révolution de Février 1848, le droit de vote est reconnu aux hommes. Certaines militantes cherchent aussi à le faire reconnaitre aux femmes.*

« Inspirée et dirigée par le sentiment du droit et de la justice, nous avons accompli un devoir en réclamant le droit de prendre part aux travaux de l'Assemblée législative. Ce n'est pas seulement au nom des femmes, mais dans l'intérêt de la société tout entière, et au nom d'un principe qui entérine en lui l'extinction radicale de tous les privilèges que nous avons demandé l'abolition du privilège de sexe. […] Et c’est avec une conviction profonde que, dans toutes les réunions électorales où l’on nous a accordé la parole, nous avons proclamé ce grand principe de l’égalité civile et politique des deux sexes. […] Si les hommes ne veulent la liberté que pour les hommes, que pour les plus forts, ils auront toujours la tyrannie. […] Nous affirmons que la Constitution serait en contradiction avec les principes sur lesquels elle est basée si elle n’’acceptait pas toutes les conséquences de ces principes et s’opposait à leur application. La Constitution de 1848 a légalement aboli les privilèges de races, de caste et de fortune […] mais le privilège de sexe est resté sous-entendu dans cette Constitution qu’il sape dans sa base parce qu’il est la négation des principes sur lesquels elle est fondé".

Extrait de Jeanne Deroin, *Campagne électorale de la citoyenne Jeanne Derouin*, 1849

1- Quelle est la revendication de Jeanne Deroin ?

Le droit de vote pour les femmes et l’égalité politique.

2- Quels sont ses arguments ?

* On a aboli les privilèges liés à la race et à la fortune …. Il faut finir le travail et abolir les privilèges liés au sexe.
* S’il n’y a pas d’égalité alors il n’y a aps de liberté : « Si les hommes ne veulent la liberté que pour les hommes, que pour les plus forts, ils auront toujours la tyrannie »
* La Constitution se base sur des principes : il faut donc les faire respecter pour tous, sinon la Constitution est fragile. « cette Constitution qu’il sape dans sa base parce qu’il est la négation des principes sur lesquels elle est fondé »

3- Sur quels textes se base-t-elle ?

A plusieurs reprises elle cite la Constitution. Elle cite aussi « les grands principes » qui sont les Droits de l’Homme et du Citoyen.

**Insolite – Rechercher des informations.**

Quel est le pays qui prive encore les femmes du droit de vote ?

Le Vatican : le collège électoral est réservé aux cardinaux et par définition il n’y a pas de femmes prêtres (Eglise catholique).